

commission du codex alimentarius **F**



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 11 (a) de l'ordre du jour

CX/FAC 04/36/ 13
Février 2004

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITE DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES ET LES CONTAMINANTS

Trente-sixième session
Rotterdam (Pays-Bas), 22 - 26 mars 2004

PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS AU SYSTEME INTERNATIONAL DE NUMEROTATION (SIN) DES ADDITIFS ALIMENTAIRES

Les observations suivantes ont été soumises par : le CIAA

CIAA (Le Conseil International des Additifs Alimentaires) :

L'Alcool de polyvinyle (PVA) a fait l'objet d'un examen par le JECFA à sa soixante et unième session en 2003 et une DJA permanente de 50 mg/kg de poids corporel lui a été assignée. Des spécifications provisoires ont été élaborées et sont en cours de révision. L'Alcool de polyvinyle est utilisé comme additif alimentaire à titre d'enrobage, de liant et d'agent de finition de surface.

Le Conseil International des Additifs Alimentaires, l'ONG représentant les fabricants d'articles de qualité utilisés comme additifs alimentaires, y compris le fabricant de PVA, demande la création d'un numéro SIN pour l'Alcool de polyvinyle qui suivrait les substances ayant des fonctions technologiques alimentaires analogues. Nous proposons par conséquent que le numéro SIN 912 ou 914 soit attribué au PVA.